

Systèmes informatiques et logiciels option décision et traitement de l'information – data mining

RNCP3500 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1403, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Actuellement, des systèmes d'information se substituent aux systèmes opérationnels pour faire face à l'accumulation croissante des 'entrepôts de données' rendues possibles par le développement des moyens informatiques et de l'internet.

Ce professionnel extrait des indicateurs pertinents de ces données surabondantes, souvent dispersées dans des systèmes hétérogènes, pour aider à la prise de décision et au pilotage de son exécution.

Il recherche des données internes à l'entreprise et externes (via internet ou des enquêtes) et crée des sous-ensembles (échantillonnage) sur lesquels appliquer les traitements. Il effectue alors le nettoyage des bases de données (valeurs manquantes ou suspectes). Il choisit les méthodes, les algorithmes et met en œuvre les outils informatiques appropriés pour normaliser, transformer et analyser les données. Il détecte ainsi des associations sémantiques ou découvre des tendances cachées.

Il valide les résultats sur la base de critères opératoires définis. Il présente ensuite l'information stratégique aux décideurs (élaboration de rapports, de tableaux de bord, présentations orales...).

Ces traitements permettent notamment d'effectuer les segmentations de clientèle, de prévoir des parts de marché, de dépouiller des données d'études, d'analyser des tendances démographiques...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Utiliser les logiciels de traitement de l'information (data mining), les techniques de reconnaissance de forme et l'analyse statistique des données Prendre en compte les problèmes de sécurité pour des réseaux ouverts sur l'extérieur (internet)

Expliciter les buts du commanditaire et ses objectifs (classification, segmentation, modélisation, recherche de singularités...)

Construire des règles et des modèles décisionnels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le "data miner " travaille en tant que chargé d'études, gestionnaire de données, responsable étude clientèle ou produit, veilleur technologique...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 838 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	29 729
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-paris5.fr/>

<http://www.univ-mlv.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3500/>